



Merci de relayer cette information importante !

Mercredi 18 avril 2007 de 18 h 30 à 20 h 30
Lieu : Le Point de Bascule, 108 rue Breteuil,
13006 Marseille.

DÉBAT ECO-POLITIQUE ECOFORUM

Les antennes relais

**Christophe MASSE, député PS,
Michèle RIVASI, président de la CRIIREM,
Serge SARGENTINI président de Next-up et
Marius CANGIANO du collectif antennes relais de Marseille**



Attention places limitées : RÉSERVATION par mail : contact@ecoforum.fr ou au 06 73 03 98 84

Les antennes Relais et les téléphones mobiles sont - ils, OUI ou NON, dangereux pour notre santé ?
Si oui, comment y remédier ?

Des millions de personnes utilisent un téléphone mobile cellulaire et plusieurs centaines de milliers d'antennes relais générant des micro-ondes (hyperfréquences) pulsées et des extrêmement basses fréquences permettent à ces téléphones de fonctionner. Dès lors, si des risques pour la santé existent, il ne s'agit plus d'appliquer un "principe de précaution" mais des "mesures de protection".

A quoi servent exactement les antennes – relais ?

Qu'est ce qu'un azimut, un lobe et un faisceau ?

Les micro-ondes propagées sont-elles néfastes pour la santé ?

Quels sont les risques de cette irradiation ?

Y-a-t-il des preuves scientifiques et surtout médicales de leur dangerosité ou de leur innocuité ?

Quel est le recul et la fiabilité des études indépendantes et de celles financées par les opérateurs ?

Est- ce que l'utilisation d'une même antenne par plusieurs opérateurs multiplie l'importance des irradiations ?

Est-ce qu'il existe des normes et quelles sont – elles en Europe ?

Qui contrôle le respect de ces normes et comment ?

Les BSC (Base Station Controllers) propres à chaque opérateur peuvent-elles être à leur tour "contrôlés" ?

Les téléphones mobiles sont de plus en plus utilisés par les populations,

est-ce qu'il existe des risques pourquoi et pour qui ?

Comment les éviter ? Quelle est la législation en vigueur ? Qui doit l'appliquer ?

Existe- t – il un organisme officiel de contrôle (agence nationale ou autre bureau de contrôle) ?

Quel rôle et quelle crédibilité apporter aux organisations "indépendantes" en face des opérateurs ?